

Compte rendu du conseil d'école n° 2 : Lundi 6 mars 2023

Personne présentes :

- Monsieur Simonin, Madame Remond, Madame Schertzinger Klein, Madame Laville, Madame Rocher, Madame Wochoer: *enseignants*
- Madame Schaedelin, Madame Schamberger: *ATSEM*
- Madame Egler, Madame Imperiali, Madame De Sousa, Madame Vicente, Madame Denier, Madame Kammerer, Monsieur Fuhrmann : *représentants de parents d'élèves.*

Personnes excusées :

- Madame Berger : *Inspectrice de l'Éducation Nationale.*
- Monsieur Herbaut : *Maire de Wolfgantzen*
- Madame Moret : *parent d'élève*

Monsieur Simonin ouvre la séance à 18h00.

Madame Remond se charge du secrétariat de séance.

Présentation des nouveaux arrivants

Une nouvelle personne a rejoint l'équipe le 1^{er} décembre 2022, Leo, il sera notre service civique pour cette année scolaire.

Anne-Laure Ziessel, adjointe municipale aux affaires scolaires, est partie à l'étranger et a donc dû laisser sa place. Le directeur la remercie pour son investissement en faveur de l'école et lui souhaite une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions. Elle sera désormais remplacée, par notre collègue, Véronique Schertzinger Klein qui va cumuler les deux fonctions, enseignante de l'école et déléguée municipale aux affaires scolaires. Cette double casquette n'est pas conseillée par l'éducation nationale mais elle n'est pas interdite.

Point 1 : Effectifs et prévisions pour l'année prochaine, inscription Petite Section.

Cette année, les effectifs sont en augmentation mais les prévisions sont difficiles à faire car la population est en perpétuelle évolution. Nous passons donc de 80 à plus de 90 élèves.

La quatrième classe est donc assurée mais il y a un problème de taille par rapport au périscolaire. Construit récemment, il est un atout majeur pour la venue de nouveaux habitants, nécessaire à la bonne évolution de l'école.

Or les cinquante places sont déjà prises, il est donc complet, suite à une convention entre les maires de Wolfgantzen et d'Heiteren. En effet, dix à quinze places sont réservées à Heiteren. La conséquence est que les nouveaux arrivants du village n'ont pas de place au périscolaire. Cela a pour conséquence de refuser de nouveaux élèves habitant à Wolfgantzen. Ainsi, en janvier, 3 nouveaux élèves, ne pouvant être inscrits au périscolaire sont donc restés dans leur ancienne école. Cette situation a été exposée en décembre 2022 par les directeurs du périscolaire et de l'école à Monsieur le Maire. La situation reste ainsi, sans évolution possible.

Les parents d'élèves nous informent des difficultés qu'ils rencontrent lors des inscriptions au périscolaire, certains enfants sont inscrits toute la semaine mais n'y

vont pas forcément. Ils bloquent ainsi des places pour ceux dont les parents ont un emploi du temps qui change toutes les semaines et qui n'ont pas d'autres moyens de garde.

La mairie est consciente du problème mais rappelle que cette convention, avec Heiteren, était nécessaire pour la survie du périscolaire. D'autres solutions ne sont, pour le moment, pas possibles car cette convention va durer le temps des mandats des deux maires. Une des solutions pourrait être l'agrandissement du bâtiment mais celle-ci est inenvisageable car des défauts de construction ont été constatés sur le nouveau bâtiment.

Effectif par classe et répartition dans les classes.

Le nombre actuel qui est en perpétuelle évolution. Il ne permet pas d'envisager une répartition simple. Il pourrait y avoir des doubles niveaux mais aussi du triple niveau... Le directeur rappelle qu'il est encore trop tôt, pour le moment, car des inscriptions sont encore possibles notamment des élèves de maternelle venant de Weckolsheim qui ont la possibilité, cette année, de choisir entre le choix du bilinguisme ou du monolingue. Il ajoute également que la répartition n'est pas faite par les parents mais par le directeur, après concertation des enseignants et qu'il peut demander l'avis ou les conseils de l'Inspectrice si besoin.

Prévisions année scolaire 2023 – 2024

PS : 11 élèves

MS : 4 élèves

GS : 13 élèves

CP : 15 élèves

CE1 : 10 élèves

CE2 : 11 élèves

CM1 : 11 + 1 en janvier 2024

CM2 : 15 élèves

Total : 90 – 91 élèves

Une rencontre mi-juin sera organisée pour les futurs élèves de petite section, ainsi que pour les nouveaux élèves.

Point 2 : Crédits municipaux année 2023 (investissement / fonctionnement).

Crédits de fonctionnement :

Ce début d'année fut difficile car nous avons malencontreusement fait payer aux parents une partie de fournitures scolaires payées par la mairie. Le maire a soulevé ce problème, qui a été résolu. Cela représente 51 euros.

En début d'année, l'école a dépensé 188,35 euros de trop pour 2022, elle démarre donc l'année 2023 avec 2500 euros (500 euros par classe, 400 euros pour les livres du défi lecture ou l'achat de nouveaux manuels et 100 euros de fournitures de directions) moins 188,35 euros.

L'école a rencontré un autre problème, en effet, mi-janvier 2023, la mairie reçoit une facture datant de 2021 de la société qui fournit les affaires scolaires à l'école. La

commande a bien été passée par l'école mais le règlement se fait entre la comptabilité de la société et la comptabilité de la mairie. Le directeur de l'école ne contrôle pas et ne peut pas intervenir sur cette partie.

Or la société n'a pas fait la facture sur les logiciels puis a finalement corrigé cette erreur. La mairie ne veut pas payer, considérant que cette facture de 2021 arrive trop tard, même si l'argent de l'école non dépensé en 2021 est resté dans les comptes de la mairie.

Le maire veut que ce soit l'école qui paye cette facture de 320 euros, c'est à dire la coopérative scolaire. Le directeur est en désaccord avec cette décision.

Pour rappel la coopérative scolaire est gérée de manière bénévole par le directeur, qui est mandataire de l'OCCE. L'argent vient des projets volontaires des parents également bénévoles qui s'impliquent dans la vie de l'école pour dynamiser les différentes actions comme la kermesse, la vente de chocolat...

Concrètement, c'est de l'argent difficilement acquis qui permet de payer un spectacle ou une sortie pour les élèves. Cependant, il faudra aller de l'avant et le directeur est prêt à payer si cette opération est validée par l'OCCE.

Une solution intermédiaire consisterait à déduire cette somme aux crédits municipaux de fonctionnement de cette année. Le directeur proposera au maire cette possibilité. La mairie indique que cette facture pose un problème dans la comptabilité. Deux possibilités sont donc envisagées, soit la société offre cette facture, soit elle refait cette facture en la datant de 2023.

Le maire veut également que l'école commande les feuilles par l'intermédiaire de ses services (6x150 = 900 euros) il restera par classe 275 euros pour l'année.

Un budget papier a été imposé à toutes les associations du village, pas juste à l'école.

Crédits d'investissement

Pour l'année 2023, l'école a besoin de :

- Un nouvel ordinateur portable pour l'école maternelle. En effet, l'ordinateur actuel (un ancien de la mairie, installé il y a au moins 7 ans dans notre école) est hors service. L'écran ne s'allume plus, ou avec des flashes. Il est possible que ce soit également la carte vidéo. Il pourrait être réparé, cela reste à voir. Coût estimé : environ 700 euros + un pack office.
- Un nouvel ordinateur portable 15 pouces avec pavé numérique à droite et prise VGA pour la direction et le fonctionnement du TBI des CM1-CM2. L'ordinateur actuel, un portable de 15 pouces, commence à vieillir (mise en service en 2016, il a donc plus de 7 ans). Coût estimé : environ 700 euros + un pack office.
- Une nouvelle lampe pour le TBI de la classe des CE1-CE2. Coût estimé : environ 300 euros + l'installation.
- Un nouveau photocopieur, au même niveau technique que l'ancien, sera à prévoir. Le technicien Canon a transmis un devis à la mairie en 2022. Coût estimé : voir devis.

Crédits transports : le Maire veut revoir à la baisse 1 transport / 1 classe, c'est à l'étude mais risque d'évoluer défavorablement. Le budget transport n'est pas légal, le 4^{ème} transport n'a jamais été voté. L'école a, pour le moment, droit à 3 transports pour 4 classes.

Projet potager

Ce projet a été réalisé par l'école mais le périscolaire va également y participer. L'équipe enseignante a réalisé un projet PEJ (Projet Environnement J'adhère). Le dossier a été accepté par un jury de l'Éducation Nationale, cela permet à l'école de bénéficier de la somme de 1 000 euros pour financer le projet potager (reçue pour la classe référente, les CM1CM2).

Dans ce projet, il y a des animations prévues, par la Maison de la Nature d'Hirtzfelden. Trois classes ont bénéficié d'un travail sur le lombricarium, afin d'étudier les animaux qui permettent à la terre d'être fertile. La classe de CE1-CE2 a bénéficié de ces animations grâce à une participation financière de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach (1 000 euros).

La coopérative scolaire a permis de financer une animation « Pépère, le ver de terre » pour la classe de GS-CP (350 euros).

Malheureusement, le compost n'a pas pu être mis en place car les installations ne sont pas prêtes.

Une couche de terre doit être enlevée et les structures doivent être construites.

Madame Gerber rencontrée avec le Maire ont donné leur accord pour financer les structures en bois, en décembre 2022. Des devis sont en cours.

Point 3 : Résultats des différentes évaluations.

Les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales par le biais d'un cahier spécifique à chaque niveau dans deux domaines : le français et les mathématiques. Les CP ont passé deux séries d'évaluations, la première série a eu lieu du 12 au 23 septembre 2022 et la deuxième série du 16 au 27 janvier 2023.

Les CE1 ont passé une série d'évaluations du 12 au 23 septembre 2022.

Ces évaluations dressent un bilan précis des compétences des élèves en début d'année (puis au milieu de l'année pour les CP) et permettent aux enseignants de mieux répondre aux besoins des élèves. Elles permettent de mesurer les progrès et les points de vigilance pour chaque élève. Les parents sont informés individuellement des résultats de leur enfant.

Point 4 : Projets scolaires.

- Maternelle et CP :

- **Spectacle** intitulé « Jusqu'à l'os » le vendredi 10 mars 2023 (matin), salle de spectacle ArtRhena. Le transport est payé par la Communauté de communes Alsace Rhin Brisach, l'entrée sera payée avec la coopérative scolaire (5 euros par élèves)
- **Sortie de fin d'année** : celle-ci se déroulera au Vivarium du moulin à Lautenbach-Zell, toute la journée. La date n'est pas encore connue.
- **Spectacle** : les enseignantes envisagent de faire venir la compagnie Planète Mômes pour un spectacle sur le thème du jardin intitulé « Le jardin de Clément » mais cela dépendra du budget restant de la coopérative scolaire.

- **Classe CE1-CE2 :**

- **USEP** : Une rencontre danse aura lieu le mardi 4 avril 2023 à l'espace Ried Brun à Muntzenheim. Une rencontre athlétisme aura lieu le vendredi 23 juin 2023, au terrain de foot de Wolfgantzen.
- **L'école du dehors** : Madame Schertzinger Klein bénéficie cette année, d'une formation sur l'école du dehors. En effet, un constat a été réalisé selon lequel les élèves ne sortent plus assez dans la nature et cela cause un manque dans les apprentissages. La classe de CE1-CE2 va donc bénéficier de cette nouvelle façon d'apprendre cette année lors d'une ½ journée. L'année prochaine, la classe de Madame Schertzinger Klein sortira une fois tous les 15 jours ½ journée.

- **Classe CM1-CM2 :**

- **USEP** : une rencontre danse aura lieu le mardi 4 avril 2023, à l'espace Ried Brun à Muntzenheim. Une rencontre athlétisme aura lieu le mardi 20 juin 2023, au stade de foot d'Urschenheim.
- **Prévention routière** : La brigade d'intervention mobile de la gendarmerie de Neuf Brisach viendra à l'école pour réaliser un test de prévention routière le mardi 9 mai, l'après-midi. Les élèves devront venir avec leur vélo en bon état de fonctionnement ce jour-là.

- **Autres informations :**

- **Carnaval** : vendredi 10 mars 2023, l'après-midi, toutes les classes sont concernées. Il débutera par une cavalcade dans les rues du village et se clôturera par un goûter offert par la coopérative scolaire. A noter que les beignets sont réalisés par la boulangerie Poulailon. L'équipe enseignante tient à remercier, Monsieur Schmitt, pour avoir offert les manalas à tous les élèves de l'école, à l'occasion de la Saint-Nicolas.
- **Photo de classe** : la photo de classe aura lieu le vendredi 24 mars 2023.
- **Activités sportives** : un animateur de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach est venu à l'école pour effectuer 8 séances pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2. L'école ne doit pas payer ces séances.
- **Potager** : Toutes les classes sont concernés par ce projet qui devrait prendre forme prochainement.
- **Concours de dessin** : toutes les classes du CP au CM2 participent à un concours de dessin organisé par le Crédit Mutuel. Les dessins sont à réaliser jusqu'au 1^{er} avril sur le thème : « Ensemble, la solidarité, c'est comment ? ».
- **Sortie de fin d'année CE + CM** : Les enseignants des deux classes d'élémentaires envisagent de faire leur sortie de fin d'année au Parc de Saint Croix. Le coût de l'entrée est de 15 euros par élèves. Cette sortie n'est pas encore certaine car l'équipe rencontre des difficultés de communication avec le parc et les devis pour le transport n'ont pas encore été demandés.

Point 5 : Mise en place de la kermesse.

La kermesse aura lieu le vendredi 16 juin 2023 : avant la fête de la musique. Cette année, elle reprendra son fonctionnement traditionnel. De 16h à 18h, des jeux seront installés. Il faut compter environ 10 jeux (l'école dispose de ces jeux), l'installation devra être faite par les parents ainsi que la tenue des stands. Un appel aux parents volontaires sera fait par les parents d'élèves. Ces jeux seront suivis par le traditionnel spectacle de 18h à 19h puis une restauration sera mise en place à la suite du spectacle. Le type de repas n'est pas encore choisi (tartes flambées, sandwiches, barbecue, frites...). La mise en place d'une tombola est envisagée par les parents d'élèves qui se chargeront de la récupération des lots ainsi que l'organisation de celle-ci.

Point 6 : Questions.

Lors du dernier conseil d'école, il était question d'un projet avec un graffeur, celui-ci a-t-il été abandonné ? Le projet graffeur n'a pas été abandonné mais la municipalité rencontre un problème de réalisation de facture, le contrat est signé, 17 000 euros, la facture faite n'est pas officielle donc elle a été refusée. Soit la mairie arrive à trouver un contact pour faire une facture dans les règles, soit le projet sera annulé.

Certains parents d'élèves souhaitent mettre en place un groupe WhatsApp pour échanger les devoirs, surtout lorsque les élèves ont oublié des affaires en classe. Ils souhaitent communiquer sur l'existence de ce groupe. Le directeur émet un avis défavorable, indiquant que les réseaux sociaux n'ont pas leur place à l'école. Il indique aussi que les élèves doivent apprendre à se responsabiliser. Madame Schertzinger Klein indique avoir déjà rencontré des problèmes avec ce genre de procédé qui a notamment créé des conflits entre les parents.

Clôture du conseil 20h.